# **LUCHÉ THOUARSAIS**

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

### • La colonie agricole ;

Fondée par l'abbé Rousseau, curé de la paroisse, elle se proposait de recueillir vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des enfants orphelins et d'en faire des cultivateurs instruits et expérimentés. Salles de classe, dortoirs, ateliers avaient été aménagés dans un vaste bâtiment construit sur un terrain de 58 hectares. L'établissement ferma ses portes en 1905 après la loi de séparation de l'Eglise et de l'État.

## • Combats de char en juin 1940;

Le 22 juin 1940, une colonne allemande après avoir traversé le bourg de Luché Thouarsais se dirigea vers Bressuire par la route longeant la voie ferrée. Dans le même temps deux chars français et leurs chenillettes d'approvisionnement venant de Coulonges Thouarsais. Les routes se croisant, l'affrontement fut inévitable. Très vite l'un des chars français fut immobilisé, le second effectua un mouvement de repli, afin de protéger la sortie du premier équipage. Les obus allemands s'achamèrent sur le tank restant. Aucun soldat français ne survécut à ce combat. Un mémorial érigé à proximité perpétue le souvenir de trois jeunes soldats morts pour la France.

## • Le château de la Forêt ;

Ce manoir privé est entouré de douves actuellement presque comblées. Il conserve une magnifique charpente, chef d'œuvre de menuiserie. De belles cheminées de la fin du Moyen Age subsistent et une autre du temps de Louis XIII. Il connut une histoire mouvementée. Le domaine était au XVIII<sup>è</sup> siècle la propriété du marquis de Maussabré.

# • Le bocage Bressuirais.

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature : - évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;

- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
  - respectez les lieux habités ;
  - restez sur les sentiers ;
  - maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
   Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres". Tél. 05 49 06 77 65

# **LUCHÉ THOUARSAIS**







# Les trois clochers

Entre les haies vives du bocage cette randonnée s'enfouit.
L'horizon disparaît, arbres et arbustes arrêtent le regard.
Les habitations deviennent invisibles, masqués par des clôtures végétales. Une invitation à respirer paisiblement cette contrée.

Accès: 15 km au sud-ouest de Thouars

Départ : place de l'église

Distance : 13 km

<u>Durée</u> : 3 h 30

Balisage : jaune



Italic79 labellisée imprim'vert - Melle - 05 49 29 03 88

#### L'église paroissiale Saint Hilaire a été reconstruite au XIX<sup>è</sup> siècle.

L'itinéraire quitte le village par la rue de la Forge en direction du nord est. Il s'engage sur la petite route goudronnée C 7 en direction de la Bourelière. A un kilomètre face à un calvaire dont l'ossature est en fer, tourner à droite sur un chemin empierré.

Le paysage prend des accents de bocage, les parcelles agricoles sont encloses. A l'ouest le clocher de l'église s'élance tel un amer. Au premier carrefour, se diriger sur la gauche par une petite route en direction de Migalan.

Autrefois une chapelle existait dans ce lieu-dit. Elle portait le nom du moine qui l'avait fondée et dotée. On y célébrait une messe par semaine.

200 mètres après la dernière maison du hameau, l'itinéraire se poursuit à droite sur un chemin ombragé. Il franchit le ruisseau **La Joyette** qui marque la limite communale. La randonnée tourne peu après sur la gauche.

Laisser deux chemins sur la droite avant une nouvelle traversée de ce ruisseau. Au carrefour suivant, prendre une petite route à droite. Après environ 300 mètres, un chemin herbeux sur la gauche conduit au hameau de la **Bourelière**. Laisser le hameau sur la aauche. Tourner à droite sur la route, et au rond point, s'engager encore à droite en direction de Sainte Gemme.

Quelaues mètres après l'entrée de la base de 🛌 loisirs, au lieu-dit Le Fief de la Croix, le circuit emprunte le chemin des Plaines . Les haies s'effacent, le bocage devient plaine. A la croisée de quatre chemins, le circuit s'oriente à droite et file iusqu'au

boura de Sainte Gemme. Traverser la D 938 avec prudence et continuer

Passer devant la mairie et l'école. Au calvaire emprunter à droite la route de Pierrefitte. Après avoir dépassé le cimetière de Sainte Gemme, s'engager dans le premier chemin à gauche. une croix de chemin v est édifiée. A l'embranchement suivant, aller à droite et rallier la chapelle de Saint Guillaume.

Aucun document ne subsiste pour dresser l'historique de ce monument. Les restes des murs, le portail en plein cintre et le décor des chapiteaux finement sculptés font remonter la construction de cet édifice au XIIè siècle.

Laisser la chapelle et continuer en face. Un arrêt s'impose devant le large point de vue sur Glenay. Le chemin est pittoresque et herbeux lorsqu'il traverse le bois de Bournizeau

Couper la route de Sainte Gemme à Pierrefitte. Le chemin adapté au passage d'engins agricoles est bordé de haies basses

là le circuit.

Filer jusqu'à Geay en passant par les cotes 146 et 149. A la cote 162, bifurauer à droite deux fois de suite. A l'entrée du village, rester à main gauche, longer le cimetière et la mairie

Traverser avec prudence la D 938 et prendre en face la rue du Gardou.

Face à vous, découvrez l'église de Geay entièrement rénovée depuis la tempête de 1999. A l'intérieur vous y découvrirez des fresques inscrites au patrimoine des bâtiments

Traverser la D 170. La randonnée se déroule de nouveau dans le bocaae.

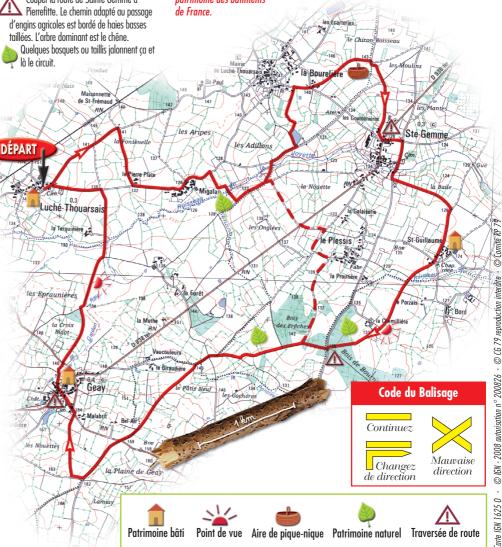
A la cote 134, elle part en direction du nord. Le regard est attiré à l'est par les hautes

pointes en ardoise du **château de la**Forêt (voir au dos).

Le clocher de Luché Thouarsais se dévoile à nouveau dans le paysage.

Le chemin débouche sur une route goudronnée d'où l'itinéraire ramène à Luché Thouarsais.

Patrimoine naturel Traversée de route



Point de vue Aire de pique-nique